

www.lenouveleconomiste.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



Page 1/4

[Visualiser l'article](#)

Fonds ISR, une certaine confusion

Nul besoin d'être labellisé ISR pour proposer des produits d'investissement socialement responsable



Ils s'appellent désormais ESG (pour critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance), ou ISR (pour Investissement socialement

Les fonds prenant en compte les critères environnementaux et sociaux (ESG) sont de plus en plus nombreux sur le marché. À tel point que le label ISR a lui aussi le vent en poupe. Bien que les épargnants se sentent davantage concernés par les questions sociétales et environnementales, ces derniers méconnaissent encore la manière dont sont composés ces fonds. responsable)... Depuis quelques années, la finance se met au vert avec la constitution de fonds intégrant désormais des critères sociaux et environnementaux. D'après l'étude du cabinet GFK publiée en juin 2018, 88 % des particuliers jugent important que leur épargne soit placée dans un produit respectueux de ce type de critères. Ils sont même 92 % au sein des 16-34 ans ! "Les gens souhaitent donner du sens à leur épargne, ce qui va de pair avec le développement d'une gamme d'offres constituée de fonds climatiques, axés sur des questions comme le bien-être ou l'éthique", explique Alain Guelennoc, directeur général de Fédéral Finance Gestion (FFG).

"Cette tendance est en train de s'accélérer, avec des produits qui étaient auparavant vendus principalement aux investisseurs institutionnels et qui s'adressent désormais de plus en plus aux particuliers", affirme Philippe Sourlas, secrétaire général adjoint en charge de la direction de la gestion d'actifs de l'AMF (Autorité des marchés financiers).

D'après la dernière enquête réalisée par Novethic, le marché de la finance durable aurait ainsi enregistré un bond de 11 % entre 2017 et 2018, alors que la gestion d'actifs française se rétractait dans son ensemble de 6 points, d'après les données de l'AFG (Association française de la gestion financière). "Quand on interroge les sociétés de gestion pour savoir si elles imaginent lancer un nouveau produit prochainement, la réponse est affirmative à 86 %, tandis que l'investissement responsable arrive comme le second type de produit", reprend Arnaud Faller, directeur général délégué en charge des investissements chez CPR AM.



“Alors que les fonds ISR connaissent une progression de leurs encours de + 57 % sur un an, il existerait encore cependant un véritable enjeu de visibilité et d’information : “On a constaté que plus de 70 % des fonds labellisés n’utilisent pas le terme ISR dans leur intitulé commercial””

Et les choses pourraient encore s’accélérer avec l’article 173 de la loi Pacte, qui prévoit que les assurances-vie en UC proposent une unité de compte correspondant à un label social ou responsable, une autre labellisée transition énergétique et une enfin estampillée finance solidaire.

Alors que les fonds ISR connaissent une progression de leurs encours de + 57 % sur un an, il existerait encore cependant un véritable enjeu de visibilité et d’information : “la terminologie ISR n’est pas encore connue du grand public, en raison de son acronyme. On a même constaté que plus de 70 % des fonds labellisés n’utilisent pas le terme ISR dans leur intitulé commercial”, observe Jade Dusser, responsable des analyses de marché de Novethic.

Une composition propre à chaque fonds

Au total, on dénombrerait près de 488 fonds durables à l’échelle du territoire, d’après les données du cabinet Novethic, donc environ la moitié présenterait un label ISR. “Mais il faut distinguer les fonds qui se présentent, dans leur documentation commerciale, comme ISR, et les fonds qui ont réellement le label ISR, car tous ceux qui s’incluent dans cette catégorie ne possèdent pas forcément le label. Sans compter qu’en France, il existe un autre label, Transition énergétique et écologique pour le climat (TEEC)”, met en garde Philippe Sourlas.

Chaque société de gestion possède ensuite sa propre méthode pour composer son fonds : certains choisissent de privilégier une approche thématique en rassemblant plusieurs entreprises d’un même secteur, tandis que d’autres iront dans une approche “Best in Universe” excluant certains secteurs d’activité à impact environnemental ou social fort (armes, jeux d’argent, industrie pétrolière, etc.). Enfin, une méthode traditionnellement utilisée par une grande partie des sociétés de gestion, “Best in Class”, se propose de réunir les entreprises possédant les meilleures notes ESG au sein de leur propre secteur. Une approche qui rend possible la présence de sociétés issues d’industries jugées comme “polluantes”, si celles-ci font partie des compagnies les mieux notées de leur secteur d’activité.

“Des enjeux de méthodologie demeurent car même si les choses évoluent, des indices comme la mesure de l’impact carbone peuvent par exemple être calculées de plusieurs façons”, nuance Philippe Sourlas. Car il n’existe pas de liste exhaustive des critères ESG requis : “c’est quelque chose qui peut relever du choix de la société de gestion, voire de son client institutionnel, et qui dépend par exemple des spécificités de chaque secteur d’activité”, confie Philippe Sourlas.

“Il n’existe pas de liste exhaustive des critères ESG requis : “c’est quelque chose qui peut relever du choix de la société de gestion”

Ecofi Investissements se base par exemple sur les données fournies par Vigeo Eiris, qui a passé au peigne fin un vivier de 5 000 entreprises au regard de 330 critères ESG. Le tout en excluant d’office certains secteurs et compagnies hébergées dans une liste de paradis fiscaux ou ayant connu des épisodes controversés, et en choisissant d’ajouter des indicateurs supplémentaires “maison”. “Le point essentiel de cette démarche étant que l’ensemble de cette analyse se fait en amont de l’analyse financière”, rappelle Cesare Vitali, responsable de l’ISR chez Ecofi Investissements. “La variété des indicateurs d’impact mis à disposition des investisseurs rend difficile la comparaison des performances environnementales d’un fonds à l’autre, même lorsque les fonds sont labellisés ISR ou TEEC”, remarque cependant Jade Dusser.



Des performances comparables ?

Alors que certains craignaient qu'une prise en compte de critères extra-financiers n'entraîne une baisse de la performance des fonds labellisés, il n'en serait rien d'après les professionnels du secteur. Au contraire : "on ne peut pas démontrer que l'on obtient nécessairement des surperformances lorsque l'on sélectionne les meilleures élèves mais a contrario, on sait que lorsque l'on exclut ou pondère les moins bons élèves, cela amène de la performance et se traduit un jour ou l'autre en performance boursière", explique Arnaud Faller, qui affirme même que les indicateurs non financiers pourraient avoir pour effet de donner l'alerte sur des pratiques de gouvernance qui sortiraient par exemple des standards. "Ces valeurs ont même, à l'intérieur des périodes difficiles, des capacités de résistance supérieures", avance pour sa part Alain Guelennoc.

Mieux : "une autre étude montrait que la durée de détention des fonds ESG s'élèverait quasiment au double de celle des fonds classiques, les épargnants restant plus longtemps car ils y trouvent davantage de sens", ajoute Arnaud Faller.

D'autres, comme Mathilde Salama chez Ecofi Investissements, n'hésitent pas à rappeler les risques inhérents aux entreprises qui n'adopteraient pas un comportement socialement responsable : "celles-ci peuvent en effet être soumises à de grosses amendes et à d'importantes fluctuations en bourse. L'ISR ne détruit pas de la performance et peut même en créer".

"Les entreprises qui n'adopteraient pas un comportement socialement responsable peuvent être soumises à de grosses amendes et à d'importantes fluctuations en bourse. L'ISR ne détruit pas de la performance et peut même en créer"

Pas étonnant donc que certains acteurs comme Ecofi Investissements aient annoncé en janvier dernier un passage à une gamme à 100 % ISR. Pour autant, cet objectif ne se traduira pas forcément par l'octroi d'un label de manière systématique, mais parfois plutôt par des pratiques visant la prise en compte de critères ESG au sein des processus de gestion. "L'obtention d'un label ISR ayant un coût, nous n'avons pas décidé pour l'instant de labelliser l'ensemble de nos fonds, mais uniquement les plus emblématiques", précise le groupe. Aviva Investors France parle quant à lui plutôt d'un objectif visant à se situer "dans le top 3 des top managers ISR d'ici la fin de l'année". "Cela ne veut pas forcément dire que 100 % de notre offre sera labellisée, même si nous devrions tout de même atteindre un montant global de 13 à 14 milliards d'euros pour les encours ISR, contre 4,3 milliards d'euros aujourd'hui", rappelle Sophie Rahm, responsable de l'ESG. Avec comme ambition de pouvoir réaliser un reporting extra-financier sur l'ensemble de ses fonds, qui représentent un vivier de 105 milliards d'euros d'encours. L'ISR est donc bel et bien en passe de s'intégrer les décisions du quotidien.

Des recrutements à venir

Alors que les produits ESG et ISR poursuivent leur montée en puissance, les sociétés de gestion se préparent pour la plupart à devoir recruter au cours des prochains mois afin de nourrir leur croissance et d'étoffer leurs équipes. Car dans la plupart de cas, la création et la commercialisation de ces offres nécessitent des professionnels préalablement sensibilisés aux indicateurs extra-financiers.

Des profils d'analystes ISR ou ESG qui demeurent toutefois "assez rares", à en croire Caroline Renoux, fondatrice de Birdeo, un cabinet de conseil spécialisé dans le développement durable. "Ce métier existe depuis une dizaine d'années mais il s'agissait bien souvent de pionniers. On commence tout juste à voir émerger quelques offres de formations spécialisées, alors que le marché demeure surtout composé de ressources ayant des formations en sciences politiques, commerce ou encore en RSE", indique-t-elle. Des professionnels qui peuvent prétendre, en fonction de leur niveau d'expérience, à un salaire annuel compris entre 45 000 et 70 000 €.



Pour autant, les débouchés sont bien là : d'après une enquête réalisée en 2018 auprès de 637 sociétés basées en France, le recrutement dans le domaine de la finance durable aurait crû de 54 % au cours des trois dernières années, pour atteindre 154 salariés en 2018. "Et il s'agit surtout de créations de postes, note Caroline Renoux. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive car les entreprises ont intégré qu'elles devront prendre en compte les critères ESG, sous peine de courir de gros risques." Cette dernière s'attend même à ce que la compétence en analyse extra-financière devienne bientôt "un must to have" pour l'ensemble des analystes financiers.

Une réglementation en cours d'harmonisation

L'un des premiers pas en matière de réglementation s'est traduit par l'arrivée de l'article 173 de la loi Pacte, qui demande aux acteurs du marché de préciser le contenu de leurs offres. "L'idée étant que les investisseurs ont le droit de savoir si les critères ESG sont pris en compte ou non, de manière à améliorer leur information", détaille Philippe Sourlas, secrétaire général adjoint à la direction de la gestion d'actifs de l'AMF.

La loi Pacte, qui vient d'être adoptée, confie à l'AMF la responsabilité de veiller à la qualité de l'information fournie par les sociétés de gestion sur leur stratégie liée aux effets du changement climatique. "Depuis 2018, l'AMF a mis en place de contrôles ciblés pour vérifier que les informations fournies par les sociétés de gestion correspondent à l'offre délivrée", ajoute Philippe Sourlas.

Quant à la question de l'appellation ISR, utilisée à la fois par les joueurs possédant le label ISR et ceux qui ne l'ont pas demandé, Philippe Sourlas concède que cette réalité participe à une forme de "confusion" du côté des investisseurs particuliers. "Mais toutes les stratégies qui prennent en compte les critères ESG ne seraient pas forcément éligibles aux labels car certains domaines, comme l'investissement immobilier, sont difficilement compatibles avec la méthodologie du label", nuance Philippe Sourlas. Il lui semble donc "peu probable" que l'ensemble des fonds obtienne à l'avenir le label ISR, même s'ils souhaitent prendre en compte des critères ESG dans leur gestion. De même, il n'existerait toujours pas de norme pour la construction de ces indicateurs ESG. "Le label TEEC va par exemple imposer de fournir au moins un indicateur de performance environnementale, mais ne va pas en préciser sa nature, son mode de calcul, etc.", ajoute Jade Dusser, responsable des analyses de marché de Novethic. Sur le terrain européen, où il existe aussi plusieurs labels, la Commission européenne réfléchirait toutefois à l'idée de créer un label unique dédié aux produits d'investissement durable.

147, tel est le nombre de fonds thématiques présents sur le marché français en 2018, ce qui représente une croissance de 18 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre, au total, près de 36 mdsE d'encours.
Source : Novethic, 2018